

Présentation du mémoire de la Société d'histoire de Sillery

Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

Nous voulons vous remercier pour l'invitation que vous nous avez faite afin de venir expliquer notre mémoire. Comme vous l'avez probablement lu dans notre mémoire, la Société d'histoire de Sillery place au premier rang de ses actions la sauvegarde du patrimoine sillerois.

En 1964, le Gouvernement du Québec a mis en place l'Arrondissement historique de Sillery. Nous aimerions rappeler à tous que la motivation première de ce classement était la sauvegarde des grands domaines qui constituaient jadis le territoire de Sillery. Maintenant, près de cinquante ans plus tard, ces grands domaines n'existent pratiquement plus. De ceux-ci, Spencer Wood (maintenant Bois-de-Coulonge), Cataraqui et Sous-les-Bois sont les seuls domaines qui existent encore. Deux de ceux-ci sont déjà propriété du Québec. Pour ce qui est des villas qui étaient au centre des domaines, plusieurs ont disparu, d'autres ont été intégrées à des ensembles conventuels ou d'habitation. Ne subsistent dans leur état de 1964 que quelques-unes. Dans les décennies qui ont suivi la création de l'arrondissement historique, les dommages faits à ce que nos prédécesseurs ont voulu protéger furent très grands : les constructions qui s'y faisaient ne respectaient que très peu le paysage patrimonial. Petit à petit, les empiètements sur le territoire protégé nous ont démontré l'importance de mieux protéger notre patrimoine.

Pour ces raisons, nous aimerions vous réitérer nos demandes et recommandations. Notre première demande concerne l'étendue même du territoire du site patrimonial de Sillery. Pour bien protéger notre patrimoine, nous considérons qu'il faudrait élargir le secteur protégé à Bergerville, à une

partie du nord du chemin Saint-Louis et à Nolansville. Sans cette protection, nous croyons que des édifices comme l'église anglicane St-Michael, les petites maisons d'ouvriers, l'école Bishop Mountain, le Old Rectory, mais aussi des maisons plus récentes de style international pourront ainsi continuer à exister dans leur environnement. Tout comme notre maire, nous voulons que nos enfants, petits-enfants et descendants puissent à leur tour puiser dans ce patrimoine exceptionnel.

La Société d'histoire de Sillery considère qu'il faut voir dans le site patrimonial de Sillery un tout qui demande une sauvegarde particulière. Regardons à quoi ressemble ce territoire aujourd'hui : en gros, c'est un ensemble de quartiers résidentiels de tous styles (je vous rappelle que sur le territoire du site patrimonial de Sillery on retrouve d'anciennes maisons d'ouvriers, des cottages des années 30 jusqu'à l'après-guerre, des bungalows des années '70 et '80, mais aussi des maisons de style et des tours à condos et à bureaux). Il y a 2 cimetières jardins, quelques vestiges des grandes villas du XIXe siècle, des boisés d'exception, mais surtout des lieux merveilleux où existe, malgré l'absence de services immédiats, une vie de quartier. En sauvegardant ce territoire exceptionnel, c'est un avantage certain pour la Ville de Québec et pour la Capitale-Nationale.

Loin de nous l'idée d'empêcher la construction sur le site patrimonial de Sillery. Dans les secteurs qui sont déjà transformés en quartiers résidentiels, il est selon nous possible qu'il y ait rénovations, transformations et à la limite, de nouvelles constructions, pourvu qu'elles respectent les environnements architecturaux, paysagers et viaires. Par contre, il n'est plus acceptable, pour la Société d'histoire, d'élargir le développement à ce qui reste des grands domaines. Ce patrimoine, sauvegardé par les communautés religieuses, fait partie aussi de notre histoire. Et cette histoire, nous voulons la garder le plus près possible de ce qu'elle a été. Un domaine de Sillery, ce n'est pas un ancien grand terrain où existait autrefois une villa. C'est beaucoup plus.

Pour commencer, c'est un parc (privé à l'époque, mais un parc quand même) où le paysage, l'environnement végétal et bâti ne font qu'un. À l'origine, les styles architecturaux des villas laissent une place importante aux parterres, aux espaces extérieurs de réception, à l'agriculture « urbaine ». En construisant des édifices sur ce qui reste des grands domaines de Sillery, c'est toute cette vision qui tend à disparaître, à dénaturer ce qu'est le domaine avec villa. Pour cette raison, nous nous opposons, comme il a été écrit dans notre mémoire, à toute nouvelle construction sur ces terrains.

Maintenant, prenons un à un les territoires qui constituent le territoire actuel du site patrimonial de Sillery à partir du Bois-de-Coulonge. Puisque cet ancien domaine est maintenant propriété du Gouvernement du Québec et administré par la Commission de la Capitale-Nationale, nous croyons, tout comme Cataraqui, que la préservation est sauvegardée.

Par contre, lorsqu'on regarde ce qui se passe dans le parc LeMoine, il est nécessaire de mettre des normes de rénovation et de construction dans le but de préserver l'aspect du secteur. Spenger Grande n'est toujours pas classée, ce qui permet au propriétaire de rénover à peu près n'importe comment. Alors, pourquoi ne pas classer cet édifice témoin de la période des villas, mais aussi des événements de la Deuxième Guerre mondiale? Si on regarde les transformations du secteur lors des dernières années, on y voit aberration sur aberration : construction de duplex alors que ce qui existait est constitué de maisons unifamiliales, revêtements en bois brut dans un secteur de briques et de bois peint, toitures plates alors qu'alentour les toits sont à pavillon ou à deux eaux.

Vient ensuite le cimetière St-Patrick dont le terrain très convoité se voit amputé de décennie en décennie, laissant la place à de grands édifices en copropriété ou de petites tours pour personnes âgées. Rien dans ces ajouts ne démontre que les nouvelles constructions respectent un environnement patrimonial, même les grands stationnements à ciel ouvert se mettent devant les

édifices, comme dans les centres commerciaux. Les dommages à l'environnement patrimonial qui a dû être accepté par les municipalités (Sillery, puis Québec) sont irrémédiables. Faudra-t-il continuer à gruger le cimetière jardin, à restreindre ce lieu de mémoire? Selon nous, il est maintenant temps d'arrêter cette destruction sauvage.

Les terrains des Pères assomptionnistes et des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc sont des joyaux qu'il faut à tout prix préserver et leur éviter ce que nous connaissons maintenant comme la plus grande plaie au centre du site patrimonial de Sillery. Il est nécessaire d'éviter la répétition d'une nouvelle rue des Maires-Beaulieu avec des constructions de tout genre. Il nous faut préserver les répliques en plus petites de ce qu'étaient les domaines de Sillery : un édifice avec de grands parterres, des boisés d'exception et des ouvertures vers le fleuve et la Rive-Sud. Tout comme pour l'ancienne propriété des Religieuses de Jésus-Marie, nous croyons à l'intégration de ces terrains à un grand parc sur la falaise qui complète la Promenade Samuel-de Champlain.

Nous faut-il aussi demander la préservation du cimetière Mount-Hermon? L'occupation de l'ensemble de son terrain par les tombes et les monuments commémoratifs nous semble un gage du maintien de son intégrité. Mais pour ceux qui ont des visées immobilières sur ces terrains d'exception, nous espérons que le ministère de la Culture et des Communications saura leur dire non.

Maintenant, passons au secteur de la côte de Sillery et du chemin du Foulon. Ce secteur ouvrier a perdu peu à peu de ses qualités de quartier d'occupation ancienne. Depuis les derniers 30 ans, les commerces de proximité ont disparu, le RTC ne desservira plus bientôt ses habitants malgré les nombreux projets domiciliaires qui n'ont que rarement respecté la trame sociale et historique. Faut-il encore sacrifier ce vestige où nous trouvons des rappels de toutes les époques, allant du

sylvicole inférieur à nos jours? Il est nécessaire de respecter ce qui reste des infrastructures là où elles sont et comme elles sont.

Pour les anciens domaines conventuels de Jésus-Marie (Villa Sous-les-Bois), des Sœurs missionnaires d'Afrique (Villa Benmore) et de la Fédération des Augustines (Villa Clermont et Fédération des Augustines), il faut veiller à sauvegarder ce qui peut l'être. Sous-les-Bois doit devenir la partie centrale du Parc des grands domaines au-dessus de la Falaise par son achat par la Ville de Québec et par le Gouvernement du Québec, via la Commission de la Capitale-Nationale. L'expansion domiciliaire de Benmore doit être arrêtée avant que l'ancienne villa disparaisse sous les multiples ailes ajoutées. Quant à Clermont, les dommages sont maintenant faits puisqu'elle a été transformée en image de maison hantée. Reste l'édifice de la Fédération des Augustines, abandonné depuis de nombreuses années. Il ne demande qu'une restauration et une nouvelle vocation hospitalière ou communautaire. Mais face à la pression immobilière, il ne reste plus à la population que l'espoir mis dans les travaux pour lesquels nous sommes actuellement consultés.

Beauvoir et Kilmarnok semblent les derniers domaines pour lesquels les dommages faits vont marquer pour toujours le paysage du site patrimonial de Sillery. Les constructions modernes (école et maisons très bourgeoises) ont fait place aux boisés, bosquets et massifs floraux. Notre préoccupation se trouve ailleurs. À cause de la valeur qu'ont ces terrains, il y a tendance à ne plus entretenir les édifices comme la Maison Bignell. Laissés à l'abandon, ils se détériorent rapidement, ne laissant comme alternative que leur destruction et leur remplacement par des maisons de prestige (en paysage ouvrier). Ce n'est pas sans rappeler ce qui était le destin des villas Bagatelle et Cataraqui, sauvées par des citoyens qui ne comprenaient pas l'inaction gouvernementale. Qui se lèvera pour la Maison Bignell et pour le presbytère de l'église anglicane St-Michael?